

NOTES POUR UNE ALLOCUTION  
de la ministre  
de la Culture, des Communications  
et de la Condition féminine

Madame Christine St-Pierre

À l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'ouverture de  
l'Observatoire  
de la culture et des communications du Québec (OCCQ)

Montréal, le 25 octobre 2010

*Le texte lu fait foi*

Monsieur le Président du Comité directeur  
de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (Laurent  
Lapierre),

Monsieur le Directeur général  
de l'Institut de la statistique du Québec  
(Stéphane Mercier),

Monsieur le Directeur général  
de Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
(Guy Berthiaume),

Chers membres du Comité directeur de l'Observatoire,  
Chers participants à ce Forum,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais vous remercier de m'avoir invitée à ce *Forum sur la diversité culturelle à l'ère numérique* organisé par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec. Cet événement qui s'inscrit dans le contexte du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'OCCQ est pour moi une occasion de témoigner ma reconnaissance pour le travail accompli par l'Observatoire depuis sa création en juin de l'an 2000.

L'idée fondatrice à l'origine de la création de l'Observatoire visait à générer et regrouper en un seul guichet des données fiables et récurrentes pour les secteurs de la culture et des communications.

Ce projet s'est concrétisé en toute logique par une association avec l'Institut de la statistique du Québec, institution phare pour son expertise en statistique au sein du gouvernement du Québec.

À l'origine, outre le Ministère et l'ISQ, les partenaires financiers étaient le CALQ et la SODEC. La Régie du cinéma et Bibliothèque et Archives nationales du Québec se sont jointes par la suite.

Au départ de ce partenariat d'organismes du secteur public dans le but de générer des données statistiques en culture et en communications se sont également associés des intervenants de l'ensemble des milieux artistiques et culturels, de même que des représentants des milieux municipaux et de la recherche universitaire.

Ceux-ci jouent un rôle conseil de premier plan pour alimenter et valider annuellement les priorités de travail de l'Observatoire.

Le Québec ne peut qu'être fier d'avoir créé ce modèle unique de partenariat dans le domaine de la statistique. Compte tenu du large éventail de domaines d'activité et du grand nombre d'organismes du secteur public qui interviennent en culture et en communication, il s'agissait d'un véritable tour de force.

L'OCCQ a sans conteste rempli avec brio sa mission au cours des 10 dernières années.

Cela dit, ce succès fait contraste avec la position du gouvernement fédéral à l'égard de Statistique Canada qui met fin au questionnaire long et obligatoire du recensement de la population, et ce, bien sûr, sans avoir fait une consultation au préalable. L'impact d'un tel retrait est pour le moins déplorable et aura certainement des incidences dans plus d'un secteur d'activité, dont celui de la culture.

Je profite de l'occasion pour rappeler qu'une motion a été présentée le 28 septembre dernier par ma collègue, Nathalie Normandeau, ministre responsable des Affaires intergouvernementales et de la Francophonie canadienne, conjointement avec M. Drainville, député de Marie-Victorin, et M. Khadir, député de Mercier. Le libellé de cette motion, adoptée à l'unanimité, était le suivant :

« Pour répondre aux besoins essentiels en termes de données socioéconomiques, que l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral de revoir sa décision d'éliminer le questionnaire long et obligatoire du Recensement de la population et l'invite à s'assurer que celui-ci continue d'être utilisé. »

Vous qui êtes réunis pour souligner les 10 ans de l'Observatoire, vous savez comme moi que les données statistiques ne sont pas une fin en soi, mais nous sommes conscients de l'importance de se doter de données valides, crédibles et récurrentes pour dégager les tendances et les enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Le thème du présent forum autour du numérique est éloquent à cet égard à plus d'un titre. En effet, au cours des dix prochaines années, quel sera l'impact des technologies numériques sur le développement culturel et des communications?

Les technologies numériques se sont peu à peu introduites à chaque maillon de la chaîne culturelle : création, production, distribution, diffusion et promotion. Le rythme de transformation varie selon l'industrie culturelle, mais aucune n'y échappe. Les secteurs de la musique, de l'audiovisuel et du livre sont à l'avant-scène de ces mutations.

Les nouvelles plates-formes que sont Internet et les appareils mobiles représentent une menace aux moyens établis de diffusion, en même temps qu'elles présentent de nouvelles opportunités pour diffuser nos contenus, notre culture.

Dans chacune des industries culturelles, les technologies numériques remettent en question les modèles d'affaires et, en conséquence, les modèles d'intervention de l'État dans le soutien à la culture.

La migration graduelle vers les formats numériques rend vulnérable le contrôle de la circulation des œuvres culturelles qui dépendait des médias physiques ou des licences de diffusion. Les réseaux ont aujourd'hui le potentiel de distribuer ces contenus sans support physique et souvent sans cadre réglementaire formel.

Dans les arts, les technologies prennent une place grandissante et les diverses pratiques artistiques les intègrent à un rythme variable. De nouvelles pratiques entièrement dépendantes des technologies, des arts numériques sont en émergence depuis les quinze dernières années.

En matière de conservation, l'univers numérique ouvre des perspectives inédites pour favoriser l'accès à notre patrimoine.

Dans un tel environnement en mutation, les enjeux principaux sont donc la présence et le positionnement de la culture québécoise, tant dans les arts que dans les industries culturelles, dans l'univers numérique devenu mondial, de même que la conservation et la diffusion du patrimoine culturel québécois.

Compte tenu des mutations en cours, il est aujourd'hui impératif de transformer en opportunité ce qui est trop souvent perçu comme une menace.

Les milieux québécois des industries culturelles, des organismes artistiques et du patrimoine doivent, eux aussi, proposer des contenus culturels sur le Web.

Nous avons intérêt à nous mobiliser pour occuper une place de choix dans les nouvelles plates-formes de façon à diffuser les contenus québécois en audiovisuel, en musique, en littérature et dans les autres sphères de la culture.

Les changements induits par les technologies dans les pratiques culturelles sont au cœur de ces mutations. Comme vous le verrez ce matin, notamment dans la présentation des résultats préliminaires de l'enquête 2009 du Ministère sur les pratiques culturelles, on assiste à une véritable mutation des comportements culturels alors que les pratiques culturelles en ligne interpellent les pratiques traditionnelles. Dans ce contexte, comment maintenir les acquis et quelles sont les nouvelles opportunités qui se présentent pour le développement des pratiques culturelles?

C'est avec en toile de fond ces préoccupations et ce sentiment d'urgence que j'ai entrepris, avec les organismes et sociétés d'État du Réseau de la culture et des communications du portefeuille ministériel, une série de travaux visant l'adaptation de nos actions, de façon à tenir compte de l'évolution et des opportunités qu'offrent les technologies numériques.

Par exemple :

Récemment, j'ai donné le mandat à la SODEC, au CALQ et au Ministère d'entreprendre avec leurs clientèles respectives des consultations des filières culturelles québécoises en vue de l'élaboration et de l'adoption d'une stratégie québécoise du numérique en matière de culture.

Ces travaux ont déjà été amorcés et se dérouleront jusqu'au printemps 2011.

Le CALQ examine actuellement la problématique des arts numériques et des arts médiatiques, de même qu'il travaille à la réalisation d'un diagnostic sur la place importante prise par les technologies numériques dans l'ensemble des pratiques disciplinaires et leur incidence sur les programmes.

La Régie du cinéma pour sa part, dans le contexte du développement de l'Internet, procède à une révision des processus et des actions de formation et d'information du public pour mieux tenir compte des nouvelles plates-formes.

Télé-Québec poursuit la modification de ses installations pour la diffusion en mode numérique et pour la diffusion sur de nouvelles plates-formes, tels Internet et les téléphones mobiles, de même qu'elle entreprend, avec BAnQ, des actions pour la sauvegarde des archives audiovisuelles.

BAnQ a fait de la numérisation un axe de développement majeur. La numérisation assure la diffusion de notre patrimoine auprès du plus grand nombre et contribue activement au rayonnement de la culture québécoise à l'échelle nationale et internationale.

BAnQ participe notamment au Réseau québécois de numérisation patrimoniale dont elle coordonne les travaux depuis mai 2009. Les usagers de BAnQ réclament un accroissement de l'offre numérique et celle-ci travaille à

satisfaire cette demande en étroite collaboration avec tous les acteurs de la chaîne du livre.

Nous comptons aussi être très actifs dans le cadre du projet de loi fédéral C-32. Nous travaillons au type d'intervention qui sera le plus approprié. J'ai déjà eu l'occasion de m'entretenir à ce sujet avec mon homologue, le ministre James Moore.

Enfin, mon ministère a mis en place un vaste chantier d'examen des programmes. On sait que, dans plusieurs secteurs d'activité, les développements technologiques auront ou pourraient avoir un impact significatif sur l'offre de services dans les différentes régions du Québec.

Avant de terminer, permettez-moi d'inviter l'Observatoire de la culture et des communications du Québec et l'ensemble de ses partenaires des milieux gouvernementaux, artistiques, culturels, municipaux et de la recherche à entreprendre une réflexion sur les nouveaux défis qui interpellent directement le domaine de la statistique en culture et en communications et auxquels nous devons nécessairement faire face dans les prochaines années dans le contexte de l'évolution de cette culture numérique.

Il apparaît évident que la disponibilité des données statistiques tout comme les méthodes traditionnelles de collecte de données ne seront pas suffisantes et ne seront plus adaptées, limitant ainsi nos capacités à dégager des portraits statistiques complets des univers culturels étudiés.

La dématérialisation des supports représente un défi sans précédent pour que l'on puisse maintenir les acquis que nous avons bâtis au fil des dix dernières années grâce à la concertation des milieux autour de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Pour ma part, je suis convaincue que c'est justement par la poursuite de ce travail de collaboration et d'échanges, qui à ce jour nous a permis de mettre à profit nos expertises respectives, que nous pourrons faire face aux défis de demain, sachant, par ailleurs, que demain c'est aujourd'hui!

Le forum que vous entamez aujourd'hui témoigne bien de la nécessité des échanges pour arriver à faire évoluer nos façons de faire. Et votre présence ici démontre à quel point la culture est ancrée dans nos vies et combien elle est essentielle au développement de notre société.

À ce sujet, j'aimerais attirer votre attention sur une démarche sociétale cruciale que j'ai eu l'honneur de mettre « sur les rails » en septembre dernier.

Il s'agit d'une initiative collective qui a pour objectif de doter le Québec d'un Agenda 21 de la culture, à savoir un cadre de référence qui permettra d'intégrer pleinement la culture au cœur du développement durable de notre société.

Cette démarche nous permettra de dresser un portrait de ce que représente la culture aujourd'hui et de ce qu'elle sera demain, en faisant ressortir les liens entre culture et économie, culture et dimension sociale, culture et environnement. Elle fait appel à l'engagement et à la participation de représentants de tous les secteurs de notre économie et de toutes les sphères d'activité de notre société.

Je profite de l'occasion pour vous inviter à y participer, venez nous faire part des aspirations et des ambitions que vous entretenez pour notre culture.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur la plate-forme interactive, vous n'avez qu'à cliquer sur [www.agenda21c.gouv.qc.ca](http://www.agenda21c.gouv.qc.ca).

Bon Forum et longue vie à l'Observatoire!

Merci!